

1.3 Cadre de référence des commissaires

S'appuyant sur leur expertise et leurs expériences pour relever (ou éclairer les efforts visant à relever) les défis sociétaux du point de vue d'une ou plusieurs catégories de décideurs et en utilisant une ou plusieurs formes de données probantes, les commissaires ont soutenu la Commission sur les données probantes de quatre (ou cinq) principales façons :

- 

Participer aux délibérations virtuelles pour façonner la structure et le contenu du rapport, les sections et les voies d'influences proposées (par exemple, des conseillers et des événements)
- 

Fournir des commentaires sur certaines sections préliminaires (par exemple, des infographies et des tableaux) qui seront largement diffusés à la fois pour obtenir des commentaires pour les améliorer et pour commencer à justifier l'action
- 

Identifier les principales lacunes dans les sections, les analyses nécessaires pour étayer les sections, et les entretiens et autres communications avec les partenaires nécessaires pour s'assurer que les sections soient adaptées à leur objectif
- 

Examiner l'ébauche du rapport final, approuver les recommandations finales sur la façon de mieux répondre aux besoins de données probantes des décideurs alors qu'ils relèvent les défis sociétaux, à la fois de manière routinière et lors de futures crises mondiales, et examiner les voies d'influence qui sont prioritaires
- 

(Facultatif) Contribuer à des événements virtuels où le rapport aura le potentiel d'exercer une influence significative.